

La délivrance des titres et diplômes des CMA

Fiche D4

Formation

Objectif

Préparer et obtenir un titre du secteur des métiers inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.

- Brevet de Maitrise : niveau III (bac+2).
- ADEA: niveau IV (bac).
- EEA: niveau IV (bac).



Bénéficiaires

Salarié, demandeur d'emploi, personne en reconversion professionnelle.

Description de la prestation

- L'accompagnement sur le choix et l'opportunité du titre à présenter en fonction des missions accomplies et des objectifs poursuivis.
- La mise en œuvre d'un parcours de formation individualisé.
- L'élaboration du dossier de prise en charge de la formation et réalisation du dossier administratif.

Les titres :

- Brevet de maîtrise (BM).
- Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale (ADEA).
- Encadrant d'entreprise artisanale (EEA)..

Contact

Pôle formation

05 61 10 71 31 formation@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr

▶ Modalités pratiques

- Dossier de candidature.
- Entretien de positionnement.

Coût de la prestation

- Frais d'inscription.
- Coût pédagogique : prise en charge par les organismes paritaires collecteurs et FAF.

Nous consulter

